Discours de la Reine dans la Législature à Québec lors du centenaire des 72 résolutions du 10 octobre 1864, Fondement de la Confédération



QUÉBEC — Voici le texte officiel de l'allocution prononcée en français par la reine Élizabeth II, à Québec.

Je vous remercie de tout coeur, M. Le Premier ministre, des paroles de bienvenue que vous venez de m'adresser ainsi qu'à mon mari; nous en sommes vivement touchés. Je suis très heureuse que vous m'ayez invitée à venir à Québec après ma visite à l'Ile du Prince-Edouard pour commémorer les origines de la Confédération, d'autant que les résolutions formulées ici en ont établis les bases.

Il m'est agréable de penser qu'il existe dans notre Commonwealth un pays où je puis m'exprimer officiellement en français — une des langues les plus importantes de notre civilisation occidentale.

Cette langue de clarté est un instrument précieux au service de la compréhension, et je suis sûre que sa plus ample diffusion et l'approfondissement de ses richesses ne peuvent que profiter à toutes les intelligences et favoriser un échange plus fructueux des idées.

C'est un grand plaisir pour nous de revenir à Québec où deux fois déjà nous avons reçu un accueil chaleureux. Vous continuez ainsi une tradition de cordiale hospitalité.

Déjà, à l'occasion du troisième centenaire de Québec, mon grand-père vint rendre hommage à son illustre fondateur, Samuel de Champlain. Il déclara alors en français et en anglais :

> « C'est du fond du coeur que je vous félicite d'avoir possédé un semblable héros. Que sa statue orne à jamais votre histoire capitale, pour rappeler, s'il en est besoin, aux citoyens de Québec les éminentes qualités de piété et de courage, d'humanité, de force d'âme et de loyauté qui ont distingué ce fidèle serviteur de son Dieu et de son roi. »

J'ajoute que mes parents m'ont souvent parlé de l'excellent souvenir qu'ils gardaient de leur séjour parmi vous.

Ma dernière visite fut en juin 1959, quand je présentai des drapeaux au Royal 22e régiment dont je suis le colonel en chef. Une heureuse coïncidence veut que je revienne au moment de son cinquantenaire. Le régiment au cours de deux grandes guerres et des opérations en Corée, a su se forger une noble tradition dans l'honneur, la vaillance, et le sacrifice. Je me réjouis à la pensée

d'inaugurer cet après-midi, à la Citadelle, le mémorial où sera conservé le livre d'or où sont inscrits les noms des 1,450 morts au champs de d'honneur. J'y allumerai la flamme du souvenir qui brûlera à jamais pour rappeler leur sacrifice.

Aujourd'hui, le 22e continue de se distinguer au service de la paix — notamment à Chypre — comme autrefois dans la guerre.

En accomplissant les gestes officiels de ma visite, j'attache la plus grande importance à la chaleur des contacts humains. Je me tourne vers celles qui me sont proches, vers celles avec qui je me sens spontanément en communion, les mères de famille canadiennes. Je ne parle pas seulement à celles qui sont ici. Je m'adresse — comme si elles étaient toutes présentes en fait comme elles le sont dans mon coeur — à toutes celles qui ont serré un enfant dans leurs bras en rêvant de ce que sera son avenir.

Cet avenir, nous devons le préparer aujourd'hui. Entre compatriotes nous devons nous expliquer et présenter sans passion notre point de vue, tout en respectant l'opinion des autres. Les problèmes sombreront dans la confusion si nous ne savons pas les illuminer de fraternité et d'humanité. Que le dialogue reste ouvert, et il tendra à unir les hommes de bonne volonté. Le vrai patriotisme n'exclut pas la compréhension du patriotisme des autres.

Le régime démocratique repose sur l'adhésion consciente des citoyens. Le rôle de la monarchie constitutionnelle est de personnifier l'État démocratique, de sanctionner l'autorité légitime, d'assurer la légalité des moyens, et de garantir l'exécution de la volonté populaire. Mon ardent désir est que personne, parmi mes peuples, ne subisse la contrainte. Pour que les habitants d'un pays soient heureux, il leur faut vivre dans un climat de confiance et d'affection. Mais que dans un État dynamique, un protocole tracé il y a 100 ans ne répond pas nécessairement à tous les problèmes du jour, cela n'a rien d'étonnant.

J'espère que le centenaire de notre Confédération sera devant le monde un symbole d'espérance. Pour réussir pleinement il doit produire une entente efficace et librement consentie qui sera l'expression de la maturité de notre pays.

Nous sommes fiers du rôle irremplaçable et de la destinée particulière du Canada français. Pendant 400 ans il a conservé sa vigueur et sa force, et lorsque vous chantez « Ô Canada » vous vous souvenez que vous êtes nés d'une race fière. C'est à cette fierté, à cette noblesse de coeur, que je m'adresse en rappelant que c'est d'un grand avenir qu'ont rêvé les Pères de la Confédération. Leur oeuvre vaut d'être poursuivie. Ainsi les coeurs qui ont nourri une telle entreprise n'auront pas battu en vain. En servant les vrais intérêts du Québec, vous servirez ceux du Canada, comme les vrais intérêts du Canada doivent servir ceux du monde entier.